



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

**AVIS N° 21/2022
du 24 octobre 2022**

**du Conseil d'administration
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
relatif au renouvellement de la concession pour le service luxembourgeois
par satellite « Golfchannel » de la s.a. Mediawan Lux**

Par courriel du 5 octobre 2022, le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique a demandé l'avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel concernant le renouvellement de la concession pour le service luxembourgeois par satellite « Golfchannel » délivrée à la s.a. Mediawan Lux, venant à expiration au 31 décembre 2022.

Après analyse du dossier soumis, l'Autorité n'a pas d'objections au renouvellement proposé.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 24 octobre 2022 par :

Thierry Hoscheit, président
Valérie Dupong, membre
Marc Glesener, membre
Claude Wolf, membre
Luc Weitzel, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président